

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?La-fermeture-de-l-ecole-religieuse-a-Audierne>



# La fermeture de l'école religieuse à Audierne

- HISTOIRE(s) - Laïcisation, fermeture des écoles religieuses -



Date de mise en ligne : samedi 13 mars 2021

---

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

---

## La fermeture de l'école religieuse à Audierne

---

Voir le contexte historique dans : [1902 La fermeture de l'école religieuse à CONCARNEAU](#)

A Audierne, la fermeture de l'école religieuse s'est effectuée le 16 août 1902. La population savait, depuis la veille, que l'opération était imminente : la cour du couvent de Sainte Anne était occupée, l'unique porte avait été barricadée par des barres de fer et des madriers, les femmes s'étaient engagées dans une nuit de prières, les guetteurs et les estafettes étaient en place...

A six heures, les brigades à cheval venant de Quimper sont signalées sur la route de Plouhinec. Audierne est aussitôt réveillée par les clairons et le tocsin.

A six heures 1/2, la troupe débarque d'un train spécial : 20 gendarmes à pied, la 10ème compagnie du 118ème et la 11ème compagnie du 19ème. Direction l'école...

La foule qui a convergé vers l'établissement barre la venelle y donnant accès. Les cris fusent : " Vive la liberté ! Vive les soeurs ! Vive l'armée !"

Les commissaires, venus de Landerneau et de Morlaix, tentent à plusieurs reprises de franchir le barrage humain. En vain...

A sept heures commencent les sommations d'usage. Elles vont se succéder toutes les cinq minutes. Les cris redoublent, mais personne ne bouge.

L'infanterie a cerné l'école. Les gendarmes à cheval tentent de forcer le passage en avançant à petits pas. Les chevaux commencent à s'affoler ; ils doivent renoncer, ... La pression est si forte qu'un mur de la venelle s'écroule sous la poussée des manifestants ( pas de blessé, heureusement ). C'est alors aux gendarmes à pied de frayer un passage aux commissaires : pour y parvenir, ils déplacent un à un les résistants. Les visages se font de plus en plus menaçants. Lorsque la porte est atteinte, le propriétaire des lieux, Monsieur Delécluse ( le maire d'Audierne ), refuse d'ouvrir. Sommations. Le serrurier, venu de Brest, est requis. "On lui jette des sous". Echec du crochetage de la serrure. Ordre est donné de défoncer la porte. Il faudra une 1/2 heure pour y parvenir. Des cantiques chantés à l'intérieur se font entendre. Le propriétaire proteste une nouvelle fois, mais une brèche a été ouverte, et la troupe pénètre dans l'école.

Nouvelle sommation devant une porte close. Cette fois, pas de résistance. Les 4 religieuses sont là, la procédure va suivre son cours : notification du décret de fermeture, inventaire et apposition de scellés.

C'est un véritable cortège qui quitte l'établissement : en tête, le recteur, suivi des religieuses, du maire et de dames notables de la ville, puis de nombre de manifestants . Direction l'église pour des prières...

Les soeurs seront hébergées chez des habitants de la ville.

A neuf heures, le train spécial quitte Audierne, avec à son bord, les troupes et les commissaires.

Source : *La Dépêche de Brest du 17 avril 1902*